



INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION DU FOOTBALL
DE LA LIGUE D'OCCITANIE



**INFORMATION SUR LE BREVET DE MONITEUR DE FOOTBALL
B.M.F. - SESSION 2022-2023**

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE



Filière des formations FFF



Licence UEFA Pro

BREVET D'ENTRAINEUR PROFESSIONNEL DE FOOTBALL

BREVET D'ENTRAINEUR FORMATEUR DE FOOTBALL

Licence UEFA Youth



DIPLOME D'ETAT SUPERIEUR MENTION FOOTBALL

CENTRE INTERREGIONAL DE FORMATION

BREVET D'ENTRAINEUR DE FOOTBALL

Licence UEFA A



Licence UEFA B



BREVET DE MONITEUR DE FOOTBALL

LIGUE ET DISTRICT

ARBITRAGE

SANTE SECURITE

Certificat Fédéral de Football 1

U9

U11

Certificat Fédéral de Football 2

U13

U15

Certificat Fédéral de Football 3

U17 / U19

Séniors

Certificat Fédéral de Football 4

Projet Associatif

Projet sportif et éducatif

Prérogatives - BMF

- Mettre en oeuvre les programmes d'encadrement sportif transmis par la DTN, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges).

BMF = 1^{er} Titre à Finalité Professionnelle

CERTIFICATS DE SPECIALITE

CADRE TECHNIQUE

PREPARATION ATHLETIQUE

PREPARATION MENTALE

FUTSAL

GARDIEN DE BUT

CERTIFICATS FEDERAUX

GARDIEN DE BUT

FUTSAL

BEACH SOCCER

Entraînement

Découverte

Entraînement

Découverte

Entraînement

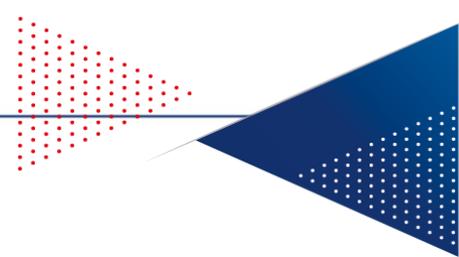
Découverte

ATTESTATIONS COMPLEMENTAIRES

HANDICAP

FOOTBALL URBAIN

U6 - U7

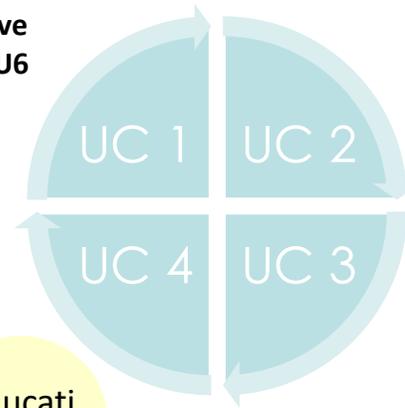
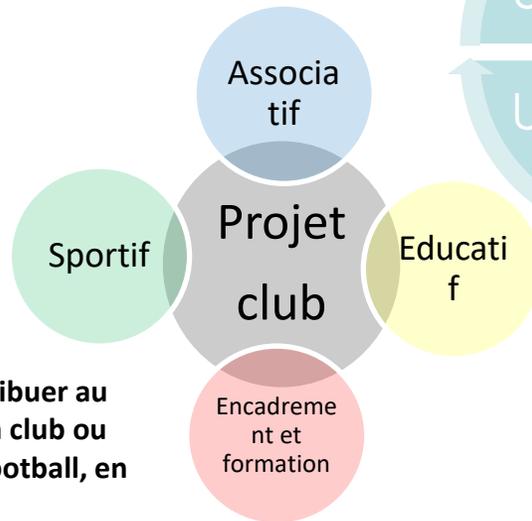


Personne ressource « multifonctions »



Est capable de mettre en œuvre une séance d'animation sportive de football pour des jeunes d'U6 à U11, en sécurité

Est capable de mettre en œuvre une séance de préformation sportive de football pour des jeunes d'U12 à U15, en sécurité



Est capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement sportif de football pour des jeunes d'U16 aux seniors, en sécurité

Est capable de contribuer au projet associatif d'un club ou d'une structure de football, en sécurité

- Module Santé
- Module Sécurité
- Module Arbitrage



BREVET DE MONITEUR DE FOOTBALL



**Stage pédagogique – une saison – une équipe (U.11 à Seniors)
2 x 5 séances sur les autres UC**

Certifications UC1 – UC2 – UC3 – UC4

**UC1
4 jours
Public
U9/U11**

**UC2
4 jours
Public
U13/U15**

**UC3
4 jours
Public
U17/U19/
Seniors**

**UC4
2 X 2 jours
Projet
Associatif
Éducatif et
Sportif**

**Module
arbitrage
2 jours**

**Module
Santé
2 jours**

**Module
Sécurité
2 jours**

POSITIONNEMENT

TESTS D'ENTREE



ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

Le candidat est titulaire du :	Equivalence	Procédure
Jeune animateur	Module U9	Après les tests d'entrée en formation professionnelle. Lors de l'étape du positionnement. Sur présentation des diplômes ou attestations déjà obtenus.
CFF1 - Initiateur 1	UC1.1 - EPMS du BMF	
CFF2 - Initiateur 2	UC2.1 - EPMS du BMF	
CFF3 - Animateur senior	UC3.1 - EPMS du BMF	
Diplôme supérieur ou égal à la Licence 2 STAPS	Allègement du module santé du module Santé-Sécurité	
CFF4	UC4 du BMF	
Titulaire UF4-UF6-UF9 (BEES1)	Module Arbitrage EPMS du BMF et du BEF	
Titulaire UF5-UF7-UF8 (BEES1)	Module Santé sécurité EPMS du BMF et du BEF	
Titulaire Cycle 3 - BEES1	Mise en situation professionnelle club du BMF	
BP SPORTS COLLECTIFS Mention FOOTBALL	UC1 - UC2 du BMF Module Santé Sécurité	





Brevet Moniteur de Football

Il est en capacité de mettre en œuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la direction technique nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges).

Conditions d'entrée Exigences préalables à l'entrée en formation	Les unités de formation	Les modes de certification
<p>- être âgé de 16 ans révolus pour l'entrée en formation.</p> <p>- être licencié à la FFF</p> <p>-PSC1</p>	<p>- UC1 > CFF1(UC1.1) : 32h</p> <p>- UC2 > CFF2(UC2.1) : 32h</p> <p>- UC3 > CFF3(UC3.1) : 32h</p> <p>- UC4 > CFF4 : 32h</p> <p>- Module santé – Sécurité : 35h</p> <p>- Module : Arbitrage : 16h</p> <p>FOAD > 60h</p> <p>+</p> <p>Stage club > 346h dont 19h d'arbitrage et 97h sur le projet</p>	<p><i>Evaluations : épreuve pédagogique suivi d'un entretien</i></p> <p>UC1.1 Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U6 (moins de 6 ans) à U11 (moins de 11 ans), en sécurité</p> <p>-UC2.1 Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité</p> <p>-UC3.1 Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux seniors, en sécurité</p> <p><i>Evaluations : soutenance d'un rapport suivi d'un entretien</i></p> <p>UC.1.2-2.2-3.2 Ec de présenter son stage pédagogique à partir d'un rapport de stage comprenant notamment l'analyse de 20 séances sur la catégorie entraînée durant l'année (Foot à 8 minimum), 10 matchs et 2x5 séances sur deux autres catégories correspondant à des UC distincts</p> <p>-UC4 Etre capable de contribuer au projet associatif d'un club ou d'une structure de football, en sécurité</p> <p>-----</p> <p>- Avoir 18 ans</p>

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Rendez-vous sur le site de la Ligue à la Rubrique **FORMATION => FORMATION EDUCATEUR => HANDICAP** pour télécharger le dossier de mise en œuvre de dispositions particulières pour les personnes handicapées



LE STAGE PEDAGOGIQUE = 346 heures

- ENTRAINEMENT ET COMPETITION : UC1, UC2, UC3 => 230 heures
 - Encadrer une équipe pendant la saison à partir des **U.11=> Seniors**
 - 2 entraînements par semaine minimum
 - 1 match ou un plateau le week-end
 - Encadrer **2 x 5 séances les catégories des 2 autres UC** (*hors UC du stage principal*)
- Mener **un projet structurant** pour le club dans le cadre de l'UC4 => 97 heures
- Mener des **actions en arbitrage** => 19 heures
- **TUTORAT**: niveau minimum **BMF ou BEF avec expérience ET Habilité FFF**

Le tuteur est une **PERSONNE RESSOURCE** qui a pour missions d'accompagner le stagiaire dans les domaines suivants :

 - Dans la gestion de **l'entraînement**
 - Dans la gestion de **la compétition**
 - Dans la **gestion de projet**
 - Dans la **gestion de l'environnement**
 - Dans la **formalisation des rapports**

Il partage ses bonnes pratiques, son réseau, conseille, fait réfléchir, soutient...son stagiaire.



ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE

Maitre de stage :

- **2 visites minimum du stagiaire dans la saison**

Tuteur :

- **5 visites minimum du stagiaire dans la saison**

CT PPF ou CT DAP : (facultatif)

- **2 ou 3 réunions au District : suivi des dossiers, simulations...**
-



MODULES COMPLEMENTAIRES

- **MODULE CF Préparation Athlétique**
 - **MODULE FUTSAL**
 - **GARDIEN BUT**
 - **MODULE HANDICAP**
 - **FOOT URBAIN**
 - **MODULE U6-U7**
-
- **MODULES RENFORCEMENT OUTILS INFORMATIQUES**



INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION DU FOOTBALL
DE LA LIGUE D'OCCITANIE



COÛT DE LA FORMATION ET DISPOSITIFS D'AIDES

- **Formation en continu : 1 894 € Net de taxes**
- Formation en discontinu (par module de formation) :
De 820 € à 1 894 € Net de taxes en fonction du parcours de formation du stagiaire

- **Différents financements:**

- Stagiaire
- Club
- OPCO
- CPF
- Pôle Emploi

- **Aide LFA : Bourse FAFA Formation**





SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- **Votre interlocuteur :**

Jérémy SALAZARD

secrétariat de l'IR2F Occitanie (Convocations tests, positionnement, Fiches de suivi MSP, de formation, Gestion des certifications finales...)

[Téléphone : 05.82.08.27.63.](tel:05.82.08.27.63)

[Mail : jeremie.salazard@occitanie.fff.fr](mailto:jeremie.salazard@occitanie.fff.fr)



Calendrier de formation 2022 – 2023

DATES	INTITULE DE LA SEQUENCE DE FORMATION	LIEU DE FORMATION	
30 et 31 MAI 2022	Test d'entrée	Ligue Occitanie Castelmaurou	S T A G E P E D A G O G I Q U E
22 et 23 JUIN 2022	Positionnement	Ligue Occitanie Castelmaurou	
12 et 13 SEPTEMBRE 2022	UC 4 - Module « projet associatif »	Ligue Occitanie Castelmaurou	
15 SEPTEMBRE 2022	RENFORCEMENT EXCEL	Ligue Occitanie Castelmaurou	
16 SEPTEMBRE 2022	RENFORCEMENT WORD	Ligue Occitanie Castelmaurou	
26 et 27 SEPTEMBRE 2022	Module ARBITRAGE	Ligue Occitanie Castelmaurou	
30 SEPTEMBRE 2022	RENFORCEMENT POWERPOINT	Ligue Occitanie Castelmaurou	
17 et 18 OCTOBRE 2022	UC 4 - Module « projet éducatif et sportif »	Ligue Occitanie Castelmaurou	
24 au 27 OCTOBRE 2022	UC 1 - FOOTBALL DES U9/U11	Ligue Occitanie Castelmaurou	
14 au 17 NOVEMBRE 2022	UC 2 - FOOTBALL U13 et U15	Ligue Occitanie Castelmaurou	



Calendrier de formation 2022-2023

DATES	INTITULE DE LA SEQUENCE DE FORMATION	LIEU DE FORMATION
G1 : 5 et 6 Décembre 2022 G2 : 12 et 13 Décembre 2022	Module « santé »	<i>Ligue Occitanie Castelmaurou</i>
6 au 9 FEVRIER 2023	UC 3 - FOOTBALL U17 / U19 et Séniors	<i>Ligue Occitanie Castelmaurou</i>
G1 : 27 et 28 Mars 2023 G2 : 3 et 4 Avril 2023	Module « sécurité »	<i>Ligue Occitanie Castelmaurou</i>
Décembre 2022 à Février 2023 Mars 2023	Certification UC1.1 Certification UC2.1	<i>Dans son club Club, section, sportive, CP</i>
15 et 16 MAI 2023	Certifications UC3.1, UC1.2/2.2/3.2 et UC4	<i>Ligue Occitanie Castelmaurou</i>
5 JUIN 2023	Rattrapages	<i>Ligue Occitanie Castelmaurou</i>
JUIN 2023	Jury Final	<i>Ligue Occitanie Castelmaurou</i>

S
T
A
G
E
P
E
D
A
G
O
G
I
Q
U
E



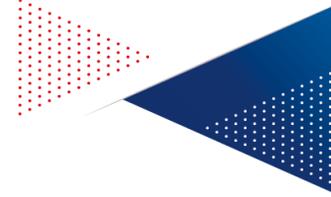
Le BMF en chiffres

Les tests de sélection

SAISON 2021/2022	Au niveau National	En Occitanie
Nombre de candidats inscrits aux tests de sélection	1 323	139
Taux d'admission suite aux tests de sélection	79 %	89 %

La certification finale

SAISON 2021/2022	Au niveau National	En Occitanie
Nombre d'éducateurs stagiaires en formation	995	112
Taux de réussite suite à la certification finale	84 %	79 %



Quelques informations sur l'apprentissage

Le CFA des Métiers du Football

L'Institut de Formation du Football (IFF), organisme de formation de la Fédération Française de Football, est depuis mars 2019 le Centre de Formation des Apprentis (CFA) des Métiers du Football

La Ligue régionale de football (IR2F) est Unité de Formation par apprentissage (UFA) du CFA des métiers du Football et propose sur son territoire le Brevet de Moniteur de Football (BMF) et le Brevet d'Entraîneur de Football (BEF) par la voie de l'apprentissage



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Avantages de l'apprentissage

Pour l'alternant :



Obtenir un diplôme professionnel reconnu dans le milieu du football



Bénéficier de la gratuité des frais de formation



Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié



Avantages de l'apprentissage

Pour l'employeur :



Former un futur salarié et lui apprendre un métier



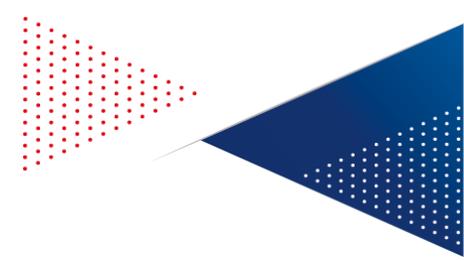
Intégrer un jeune à la vie et à la culture de l'entreprise, le fidéliser au club...(projet club)



Bénéficier d'avantages financiers lors du recrutement



Brevet de Moniteur de Football



Titre à Finalité Professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP

• Le métier de l'apprenti moniteur :

- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés
- Encadrer les différentes équipes d'un club au niveau départemental
- Animer et développer le projet club dans les domaines sportif, éducatif et associatif
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure

• Diplôme européen : « Licence UEFA B »

• 4 sites de formation :

- Castelmaurou, Montpellier
- Rodez AF, Toulouse FC

• Rythme de l'alternance :

- Contrat d'apprentissage de 12 mois avec 35h/semaine
- 400h de formation + accompagnement
 - 350h en présentiel + 50h à distance
- 3 semaines en entreprise/ 1 semaine en formation



Totalité des frais pédagogiques de la formation pris en charge par l'OPCO AFDAS

Aides financières à destination de l'employeur

Aide unique à l'apprentissage



- **4 125€** pour les apprentis **BMF**
- Employeurs de – **250 salariés**
- Aide versée tous les mois après transmission de la **DSN**

Aide à la fonction maître d'apprentissage

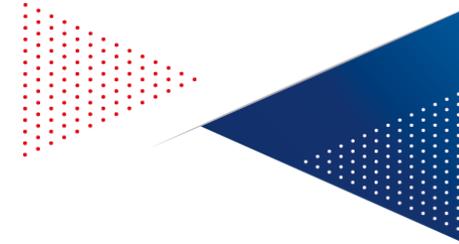


Un forfait de **115 euros par mois** pendant 12 mois

NB – Situation concernant l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis

- L'aide exceptionnelle de 8000€ pour l'embauche d'un apprenti (BMF ou BEF) majeur prendra fin au 30 juin 2022
- Il est possible qu'un nouveau dispositif d'aide voit le jour mais nous n'avons aucune visibilité pour le moment
- Un contrat signé avant le 30 juin 2022 et débutant en juillet / août / septembre pourra bénéficier de l'aide

Autres aides financières à destination des apprentis



Mobili jeune :

- Cumulable avec les APL
- Revenu inférieur ou égal à 100% du SMIC brut
- 10 à 100 € max

Loca Pass :

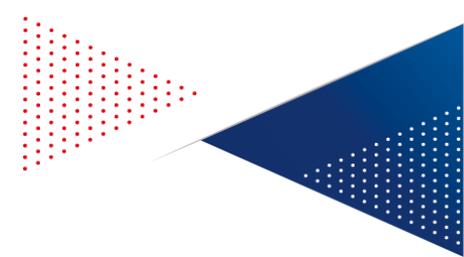
- Avance ou paiement du dépôt de garantie
- Se tient caution pour le locataire (garant)

Aide au logement

Prime d'activité

Plus d'informations à propos des aides sur le site : <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/votre-simulateur/accueil>

Aides spécifiques des Régions



→ SESAME : Pas d'information à ce jour

→ Uniquement pour le financement des frais annexes à la formation

→ Critères d'éligibilité :

○ Age :

○ 16 à 25 ans révolus

○ Ou 16 à 30 ans non révolus pour les personnes en situation de handicap

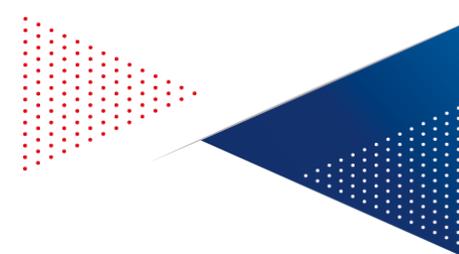
ET

○ Critères géographiques (QPV/ZRR) OU Critères sociaux

→ ANS : Pas d'information à ce jour

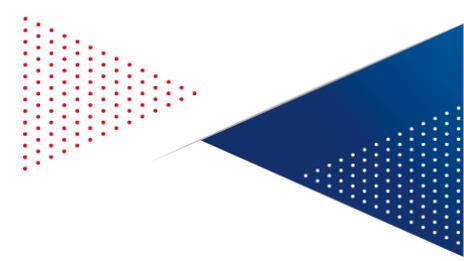
→ Le CFA met à votre disposition un document recensant certaines aides potentielles par Région

Correspondants SESAME



Département	Référent	Mail	Téléphone
09-Ariège	Alexandra MERIGOT	alexandra.merigot@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 52
11-Aude	Benoît LEROUX	benoit.leroux@ac-montpellier.fr	04.34.42.91.73
12-Aveyron	Brigitte MONTERO	brigitte.montero@ac-toulouse.fr	05 67 76 53 41
30-Gard	Sandrine MAZZIA	sandrine.mazzia@gard.gouv.fr	04.30.08.61.45
31-Haute-Garonne	Philippe MIGEON	philippe.migeon@ac-toulouse.fr	05 36 25 86 34
32-Gers	Pascale CORBILLE	pascale.corbille@ac-toulouse.fr	05 85 49 46 91
34-Hérault	Stéphane LIGER	stephane.liger@ac-montpellier.fr	04 48 18 40 17
46-Lot	Eric DECHARME	eric.decharme@ac-toulouse.fr	07 87 71 50 45
65-Hautes-Pyrénées	Rémy CAZENAVE	remy.cazenave@ac-toulouse.fr	05 67 76 58 50
66- Pyrénées-Orientales	Marie-Charlotte ROIGT	marie-charlotte.roigt@ac-montpellier.fr	04 11 64 23 43
81-Tarn	Nicolas FAYETTE	nicolas.fayette@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 20
82-Tarn-et-Garonne	Patrick BASTIDE	patrick.bastide@ac-toulouse.fr	05 67 76 59 41

Vous êtes intéressés par l'apprentissage ?



Apprenti

Etape 1

Inscrivez vous aux tests de sélections

Etape 2

Une fois les tests réussis, signature du contrat d'apprentissage fournit par le CFA

Pré-inscription disponible sur le site de la Ligue de Football d'Occitanie:

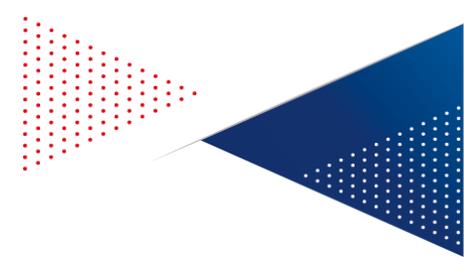
<https://occitanie.fff.fr/simple/bef-bmf-inscriptions-2022-2023/>

**Date limite de retour des dossiers:
BMF: 30 Mai 2022**

Employeur

Contactez votre Ligue ou le CFA des Métiers du Football

Contacts utiles sur le BMF Apprentissage



► Contacts utiles BMF



Eddy ETAETA

CTR Formation

06 25 63 76 76

eddy.etaeta@occitanie.fff.fr



Sylvain FIORENTINO

CTR Formation

04 67 15 95 31

sylvain.fiorentino@occitanie.fff.fr



Jérémie SALAZARD

Référent administratif IR2F

05 82 08 27 63

jeremie.salazard@occitanie.fff.fr

► Contacts utiles fonction Employeur



CFA des métiers du Football

06 37 46 79 11

cfa.iff@fff.fr

<https://maformation.fff.fr/>

